

Règlement local de publicité
Caen la mer

Commune de Rois

Zonage des enseignes
Tome 3 - Annexes

Document approuvé en conseil communautaire le 18/12/2025



Sources :
Communes, bâtis, parcelles : DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2022
Réseau routier : Bd Topo - IGN © 2022
Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil
Date de réalisation : 28/10/2025



Zonage des enseignes

- ZE1 : Territoire de Caen la mer hors ZE2 et ZE3
- ZE2 : Zones d'activités économiques de Caen la mer et les centres commerciaux du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial
- ZE3 : Emprise de l'aéroport de Carpiquet

Secteurs de restriction de luminosité (10m de tampon autour des zones identifiées)

Secteurs patrimoniaux avec sites classés

Axes principaux du réseau viaire

Bâti

Parcelle

Limites communales

